24 février 2007 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Propos liminaires de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et Mahmoud Abbas, Président de l'Autorité palestinienne, sur les relations franco-palestiniennes et le réglement du conflit israélo-palestinien, à Paris le 24 février 2007.

LE PRESIDENT - Mesdames, Messieurs, c'est avec beaucoup de plaisir que je reçois le Président Mahmoud ABBAS, Président de l'Autorité palestinienne, à l'occasion d'une série importante d'entretiens qu'il a eus avec les principales personnalités engagées dans les problèmes auxquels la Palestine est confrontée.
Je tiens à le saluer, à lui dire mon estime et mon amitié, à me réjouir des contacts qu'il a pu avoir et, notamment, à souligner l'importance de ses entretiens avec le Roi Abdallah d'Arabie saoudite, qui avait pris l'initiative d'organiser un contact permettant de se diriger -nous le souhaitons tous- vers un gouvernement d'unité nationale.
Il appartient maintenant aux différents acteurs de faire en sorte que cette suggestion du Roi, à laquelle je tiens à rendre hommage, soit confirmée dans la réalité et dans les faits. Je rappelle que dans cette proposition du Roi il y avait la reconnaissance des engagements de l'OLP. C'est un point important, compte tenu des préoccupations qui sont celles de la communauté internationale dans ce domaine.
Nous allons avoir des entretiens. Il est pour moi d'un intérêt particulier de connaître exactement le sentiment du Président Mahmoud ABBAS sur l'évolution de la situation et sur la possibilité de s'engager réellement sur la voie -la seule qui soit, en réalité, raisonnable- de l'existence de deux Etats : Israël et la Palestine, deux Etats vivant côte à côte, dans la paix et dans la sécurité. Une paix et une sécurité éventuellement garanties par la communauté internationale.
Voilà l'objet de nos entretiens avec le Président Mahmoud ABBAS, que je salue encore très amicalement.
M. MAHMOUD ABBAS - Je voudrais vous remercier Monsieur le Président. C'est un honneur de vous rencontrer ici, aujourd'hui, à la suite des événements importants qui ont eu lieu après la réunion de La Mecque.
Bien évidemment, de tels événements exigent une concertation avec les amis, avec les grands dirigeants de ce monde et vous êtes à leur tête, Monsieur le Président, vous qui êtes un grand chef d'Etat, vous qui êtes également un grand ami, auquel nous exprimons beaucoup de respect.
C'est pour cette raison que nous allons avoir des entretiens approfondis, de longs entretiens, à propos d'un certain nombre de problèmes et de sujets qui intéressent la région.
Monsieur le Président, comme vous le savez, le premier mérite de l'accord de La Mecque a été de stopper, d'arrêter le sang palestinien de couler, et cela était extrêmement important.
Nous allons également travailler à former un gouvernement d'union nationale auquel tout le monde va participer et qui sera capable de relever les défis pour la période qui s'ouvre.
Nous affirmons ici, Monsieur le Président, notre engagement envers la solution de deux Etats, les résolutions de la communauté internationale, les accords qui ont été signés. Et également envers notre refus du terrorisme et de la violence, afin de parvenir à établir la paix et la stabilité pour que les deux Etats, palestinien et israélien, puissent vivre côte à côte.
Nous allons également aborder avec vous, Monsieur le Président, l'avenir des négociations de paix afin de parvenir à traduire dans la réalité ces principes entre les Israéliens et les Palestiniens.
Nous espérons votre soutien et votre appui.
Je voudrais également profiter de cette occasion pour marquer ma très grande appréciation pour l'aide et le soutien que vous avez personnellement accordés au nom du gouvernement français, au nom du peuple français et de l'Union européenne, au peuple palestinien.
Monsieur le Président, vous jouissez d'un très grand respect, d'une grande considération dans les coeurs du peuple palestinien, qui a également pour vous beaucoup d'amitié. LE PRESIDENT - Merci.